



DELIBERATION N° 2024-11

Objet : Convention de coordination pour la plantation de haies et d'arbres dans la Loire

Le 19 mars 2024 à 14h

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE
Date de convocation : 05/03/2024

Nombre de membres en exercice : 14

Présents (8) : Michel LAMARQUE, Christian GILGENKRANTZ, Pierre AUVOLAT, Jean FARIZY, Sylviane TERNISIEN, René VALORGE, Jean LABOURET (suppléant), Gérard SIMON (suppléant).

Absents excusés : Guillaume DESCAVE, Jérémie LACROIX, Christian LAVENIR.

Secrétariat assuré par : Jean LABOURET.

Le Président explique que dans le cadre du programme « plantation de haies et d'arbres dans la Loire » porté par la Fédération des Chasseurs de la Loire, Mission Haies AURA et la LPO, financé par le FEADER, le SYMISOA s'engage à faciliter les démarches sur son territoire, comme prévu au contrat de rivière. Il est nécessaire de signer une convention de partenariat en ce sens avec les porteurs du projet pour leur permettre de solliciter des financements.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le président à signer la convention de coordination pour développer l'agroforesterie et la plantation de haies dans la Loire, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le

21 MARS 2024

Le Président du SYMISOA
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance
M. Jean LABOURET

Transmis au représentant de l'Etat le : **26 MARS 2024**

Publié le : **26 MARS 2024**

